

LA CHARTE DU BON GRIMPEUR



L'escalade n'est pas un sport sans risque mais on essaie de les limiter au maximum en appliquant les règles de sécurité.

Nous aimons ce sport car il véhicule des valeurs de bienveillance, d'entraide, de respect de l'autre, de ses capacités et de ses faiblesses.

Aux Cimes Veauchoises, nous aimons qu'il règne durant les séances, une ambiance conviviale, détendue amicale.

Pour cela, il est important que chacun ait un comportement qui favorise tout cela, en respectant les règles de sécurité.

Nous demandons aux enfants de respecter ces quelques principes (et aux parents de les y encourager) :

- J'arrive à l'heure à mon cours.
- Si je suis en avance, j'attends dans les gradins ou dans le couloir pour ne pas gêner le cours précédent.
- Durant le cours :
 - Je suis détendu mais concentré.
 - J'assure mon camarade avec bienveillance. J'applique la règle des 5 gestes, et je m'occupe de sa sécurité.
 - Si je ne grimpe pas, je peux aider ou conseiller mes camarades mais je ne perturbe pas les autres grimpeurs.
 - On adore les bonbons et gâteaux, mais à la fin du cours.
 - Mon téléphone reste dans mon sac, je ne l'utilise pas durant le cours.
 - Je ne peux pas m'entendre avec tout le monde mais je laisse mes conflits dehors, et vient avec ma bonne humeur.
 - Les cordes en dehors des exercices proposés par le moniteur, ne sont pas des balançoires, ni autres choses. Je n'oublie pas que des grimpeurs sont à côté de moi.
 - Si je n'ai pas d'autorisation parentale pour partir seul, je reste dans le hall du gymnase, pour ma propre sécurité. J'encourage ainsi mes parents à atteindre leurs 10000 pas journaliers 😊

signature
Du grimpeur

signature
du responsable légal